



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

collèges et lycées

Question écrite n° 98994

Texte de la question

M. Yves Jégo attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la possibilité de mise en place d'une Journée nationale du mérite dans les collèges et les lycées. En effet, alors même qu'il a déposé une proposition de loi en ce sens visant à permettre l'instauration d'une telle journée et que celle-ci n'a pas pu être inscrite dans l'ordre du jour réservé aux Assemblées, il lui semblerait pertinent que le ministère, dans le cadre de ses actions de revalorisation et de réorientation des programmes et des méthodes d'apprentissage prenne l'initiative d'instaurer une telle journée du mérite. De fait, dans les secteurs difficiles, les quartiers dits sensibles, les zones d'éducation prioritaire le succès n'est pas toujours ressenti comme une véritable promotion sociale, les élèves qui s'en sortent le mieux restant encore très inquiets quant à leurs perspectives d'avenir. La mise en place d'une telle journée nationale du mérite pour les collèges et les lycées permettrait, d'une part, de reconnaître les qualités de travail et de réussite de ceux qui seraient distingués. Elle constituerait, d'autre part, un élément de fierté pour l'établissement dans lequel le jeune distingué se trouve mais aussi pour son quartier et sa famille. Enfin, il s'agirait également de revaloriser l'image de ces quartiers, trop souvent stigmatisée par les chefs d'entreprise qui hésitent à recruter des jeunes issus de ces quartiers. C'est pourquoi il lui demande s'il entend prochainement réfléchir à cette question et avancer l'idée que la mise en place d'un tel dispositif pourrait être un véritable atout pour celles et ceux qui, sans emploi et résidant dans des quartiers pas toujours très bien fréquentés, se voient, tous les jours, fermer des portes du fait de leurs origines.

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98994

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 2006, page 6949